



ASSEMBLÉE NATIONALE

12ème législature

aéroports

Question au Gouvernement n° 1038

Texte de la question

SÉCURITÉ DES LIAISONS AÉRIENNES

M. le président. La parole est à M. Jean-Pierre Door, pour le groupe UMP.

M. Jean-Pierre Door. Monsieur le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, juste avant les fêtes de fin d'année, les Etats-Unis ont élevé leur niveau d'alerte antiterroriste à l'orange, qui correspond à un risque très fort. De très nombreux pays ont pris des dispositions de sécurité particulières pour prévenir tout risque d'attentat, à l'instar de la France qui a renforcé le plan Vigipirate en cette période sensible. Dans ce cadre, la compagnie Air France a ainsi, lors des deux dernières semaines, dû annuler plusieurs vols en direction des Etats-Unis, sur la base notamment de renseignements des services secrets américains qui évoquaient des risques d'attentats sur leur territoire.

Monsieur le ministre, toute menace, fût-elle virtuelle, doit être prise au sérieux. Le principe de précaution s'impose et vous avez eu raison de l'appliquer. Aucun voyageur ne peut le reprocher car mieux vaut douter que pleurer.

Pouvez-vous nous dire comment la France comprend la position américaine et comment elle compte, pour sa part, sécuriser les liaisons aériennes sensibles ? *(Applaudissements sur quelques bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. le président. La parole est à M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales.

M. Nicolas Sarkozy, ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales, Monsieur le député, la position de la France est simple. La démocratie américaine est un grand pays ami. *(Exclamations sur divers bancs du groupe socialiste.)* Lorsque les services secrets américains font une analyse de la situation qui est parfaitement conforme à celle que font l'ensemble des services spécialisés des démocraties européennes, les choses sont simples : la situation que nous connaissons à travers le monde est une situation de tension qui nous impose de la vigilance.

Un pays ami demande à un autre pays ami, en vertu de renseignements qui sont les siens et qu'il lui communique, de prendre garde à la sécurité d'un vol et de faire des contrôles approfondis sur un certain nombre de passagers. Imaginez si la France ne l'avait pas fait et si la moindre catastrophe avait eu lieu, quelle aurait été l'ambiance dans cet hémicycle aujourd'hui ? *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française.)* Quelle aurait été la réponse du Gouvernement à ce moment-là ? Eh bien, les Français doivent le savoir, le Premier ministre, le Président de la République ont donné des consignes très strictes. La priorité, c'est la sécurité pour les passagers et pour les équipages. Et nous préférons avoir fait six contrôles de trop que d'en avoir loupé six. *(Applaudissements sur plusieurs bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.)*

M. Maxime Gremetz. Aux ordres !

M. le ministre de l'intérieur, de la sécurité intérieure et des libertés locales. Ce qui compte, ce n'est pas d'effectuer des contrôles qui marchent à tous les coups, mais qu'à l'arrivée, ceux qui ont pris un billet pour voyager avec leur famille soient en vie. Et les querelles d'ego entre nations n'ont aucun sens au regard de la vie d'une femme, d'un homme ou d'une famille, qui ne demandent rien d'autre que de revenir dans leur foyer après un voyage. Il y a suffisamment de catastrophes dans le monde pour que la France donne l'exemple de la sécurité la plus parfaite et la plus complète possible. Si certains dans l'opposition veulent assumer une autre politique, les Français jugeront. (*Applaudissements sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire et du groupe Union pour la démocratie française. - Exclamations sur quelques bancs du groupe socialiste.*)

M. le président. Monsieur Emmanuelli !

M. Henri Emmanuelli. Ce n'est pas moi qu'il faut rappeler à l'ordre, mais M. Sarkozy ! (*Huées sur les bancs du groupe de l'Union pour un mouvement populaire.*)

M. le président. Mes chers collègues, commençons l'année correctement. (« *Dites-le à Sarkozy !* » sur les bancs du groupe socialiste.)

Données clés

Auteur : [M. Jean-Pierre Door](#)

Circonscription : Loiret (4^e circonscription) - Union pour un Mouvement Populaire

Type de question : Question au Gouvernement

Numéro de la question : 1038

Rubrique : Transports aériens

Ministère interrogé : intérieur

Ministère attributaire : intérieur

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 7 janvier 2004

La question a été posée au Gouvernement en séance, parue dans le journal officiel le 7 janvier 2004